ABONNEMENT

L'ECHO SAUNUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 27 AOUT

LE JOURNALISME

AU RABAIS

med II destroy destroy

Je préviens loyalement coux qui déplieront ce numéro que la tartine sera longue, car j'y veux évacuer, d'un seul coup, toute la bile, toutes les rancœurs qui me brûlent l'estomac depuis que s'est levée la question du « Journalisme au rabais ».

Dans un article intitulé la presse royaliste et publié par le Matin du 18 août, M. Albert Rogat — qui fut jadis le Pylade de M. Paul de l'assagnac au Pays et qui, après la disparition de ce canard exaspéré, s'en fût, làché par son ami, rédiger je ne sais quelle feuille vaguement monarchiste d'Auch — M. Albert Rogat revient de « son trou », exténué, écœuré, dégoûté, pour se rallier, par raison et par honnètelé, par décence — ajoute-t-il — à l'opinion républicaine. Nous n'avons à éplucher ni l'ardeur ni la sincérité de ses nouvelles convictions. Nous tirons seulement de ses révélations les enseignements sur lesquels se fonde notre thèse.

Voici ce qu'affirme M. Rogat:

« MM. les royalistes n'aiment pas les journalistes de profession et ne les considèrent pas davantage. Ce ne sont, pour eux, que d'infimes besogneux, presque des mendiants.

» Aux « professionnistes », aux gens de métier, ils préférent les petits jeunes gens, les amateurs riches écrivant, le plus souvent, pour la gloire, ou peu exigeants sous le rapport de la rémunération. Ils rajeunissent le sans dot d'Harpagon et ne cachent même pas leur mépris pour les écrivains « qui ne sont pas de leur monde ». L'homme qui défend leur cause, la plume et parfois l'épée à la main, reste, pour eux, une individualité non déterminée, sans mandat, et qui n'a pas de place indiquée dans la hiérarchie sociale.

» Le spectacle des marchandages tripotés dans les bureaux de leurs correspondants et placiers serait le plus comique du monde s'il n'en était le plus navrant. Tel personnage, qui ne s'est donné que la peine de naître pour jongler avec deux ou trois cent mille livres de rente, demande à son correspondant un rédacteur en chef dans les prix doux qui sera, en même temps, secrétaire de rédaction, administrateur et gérant. Le personnage en question ne peut donner que 150 à 200 fr. par mois; mais, il veut, pour cette somme, un homme bien élevé, instruit, licencié en droit si possible, ne calant ni devant le fleuret, ni devant le pistolet, habillé correctement, chantant les équivoques niaiseries à la mode, apte à « faire les handes », capable de taper une mazurka sur un Pleyel, capable, au besoin, de mettre le pot au feu et de l'écumer. »

Telle est, suivant M. Rogat, la situation, en province, de l'écrivain monarchiste.

Hélas le panvre homme va constater bientot, trop tot, à ses dépens, que ces procédés, qu'il nous sera permis, sans doute, de qualifier d' « éminemment cuistraux », s'implantent vigoureusement dans ce qu'on est convenu d'appeler « la presse républicaine », en province surtout.

Qu'on ne cherche point, ici, des personnalités. Nous concentrons, nous généralisons tous les exemples qui nous sont tombés jadis et nous tombent, en ce moment, sous les yeux et à la mémoire; et nous ne visons les errements ni de celui-ci, ni de celui-là. Que les malins se le tiennent pour dit.

Savez-vous bien, d'ahord, ce qu'est, ou plutôt ce que doit être un journaliste de province et le quantum de son travail?

A Paris, l'écrivain adopte une spécialité ; on ne lui impose qu'une besogne déterminée. Il est

soit chroniqueur politique, soit courriériste, reporter, critique dramatique, musical ou artistique, bibliographe, variétaire, tribunalier, boursier; il n'occupe qu'une seule de ces fonctions.

En province, le journaliste est tont, « fait » tout. Il doit être une encyclopédie ambulante, pensante, observante, griffonnante et quelquefois parlante, un maître Jacques doublé d'un Pic de la Mirandole et d'un Scaliger. Il doit, en premier lieu, connaître à fond les choses et les hommes du temps, les dessus et les dessous. Il faut ensuite qu'il sache, au moins superficiellement, les langues vivantes et les mortes, l'économie politique et sociale, la vraie histoire ancienne et la vraie histoire moderne, la géographie, la géologie, la paléographie, la paléontologie et la numismatique, la botanique, les acteurs illustres et les pîtres célèbres, la zoologie, la médecine, les mathématiques - l'orthographe n'est pas indispensable - l'anatomie et l'hippotomie, le commerce; les divers métiers, leur théorie et leur technie, les valeurs (les voleurs aussi) et les manœuvres de Bourse, la viticulture et l'astronomie, l'agriculture et la cuisine; l'architecture (Yitruve et M. Yiollet-Leduc), le dictionnaire de l'Académie et l'argot, la valse à deux temps et la mythologie, la photographie, la peinture, la sculpture, l'ethnologie et l'ethnographie, la littérature de toutes les époques et de tons les peuples, le droit, la procédure, le quantième du mois et les potins de la localité.

Il faut qu'il connaisse tout le monde et tous les mondes : le personnel et les invités de l'Elysée, les salons titrés et les alcôves haut cotées, la clientèle de la rue Galande et du père Lunette, les habitués du «Croupion de Bœuf».

Il faut qu'il pnisse citer, sans confusion, les grandes et les petites œuvres, les génies et les crètins, les solennels et les bouffons, les lakistes et les biagueurs du moment et du passé : Voltaire et la Bible, Diderot et le Coran, Beaumarchais et Confucius, Homère et Commerson, Virgile et Vadé, Rabelais et Lamartine, Bossuet et Rochefort, Ballanche et Paul-Louis Courier; Eschyle et Sardou, Sophocle et Labiche, Euripide et Tabarin, le Dante et Gavarni, Shakespeare et Henri Monnier, Gœthe et son « Faust » en face de M. d'Ennery et de ses « Deux Orphelines », Otway et sa « Venise sauvée » — Aquilina opposée à Madame Brancador des « Ressources de Quinola »-; Aristide Froissart, la « Bêtise Humaine » de Noriac, les « Martyrs » de Châteaubriand, la satire Ménippée et les « Paroles d'un croyant » ; Proudhon et Brantôme, Edgard Poë et la « Mare au Diable », le « Titan » de Jean Paul Richter et Alexandre Dumas; Corneille et M. Georges Ohnet, Racine et Lambert Thiboust, Molière et M. Scribe, Sainte-Beuve et M. Spuller, Marivaux et La Fontaine, Victor Hugo et Bruant, Balzac et Barbey d'Aurevilly, Zola et Mme Swetchine, « Manette Salomon » et « Germinie Lacerteux » des Goncourt, « Mon frère Vves » et « Pècheurs d'Islande » de Loti, tout Guy de Maupassant, « Daniel Vlady », Théophile Gautier et Banville, Ibsen et la « La Pipe cassée », Henri Heine et Florian, Bjorstein et les contes de la Mère l'Oie, « le Lion empaillé » de Gozlan et le « Lorenzaccio » de Musset, « Mireille » et « la Muette » de Pothey, la « Marie » de Brizeux et « la Levrette en Pan'tot » d'Auguste de Chatillon, « l'Enfant au cor merveilleux » de Clément Brentano, et la chanson du

Canard à trois becs; Cuvier, de Humboldt et la complainte de Jean Hiroux.

Parle-t-il de peinture ou de dessin? En avant Vasari et Charles Blanc: Raphaël et Courbet, Michel Ange et Daumier, Véronèse et Hippolyte Flandin, Rembrandt et Chaplin, Titien et M. Bouguereau, Albert Dürer et André Gill, Rubens et Watteau, Holbein et Cham, les Memling et les Caravage, les Tenier et Eustache Lesueur, Salvator Rosa et Corot, les Clouet et Mire de Mirbel, Porbus et Mile Madeleine Lemaire, les Lenain et Dubufe « la Guimauve », Franz Hals et Grévin, le Pérugin et M. Signol, Antonello de Messine et Pierre-Paul Guérin.

En sculpture? pas de Phidias: trop poncif. On a le droit et le devoir de pousser, quand s'en présente le joint, Jean Gonjon et Jean de Bologne, Puget, Rude, David d'Angers, Augustin Préault, Barye, Thorwaldsen, Pradier, les Bas-reliefs Assyriens, la Victoire Aptère de Samothrace, Carpeaux, Dalou, Mercié.

Frôle-t-on la musique? Rappeler, juger et comparer Palestrina, Marcello, Jomelli, Pergolèse, Bach, Mozart, Beethoven, Zingarelli, Méhul, Spoutini, Weber, Mendelssohn, Meyerbeer et Rossini, Cimarosa, Chopin, Bellini, M. Auber et M. Adam, à la riguenr le Clapisson (comme tête de Turc), Donizetti, Gounod, Schubert, Saint-Saens et Rubinstein, Massenet, Delihes, Berlioz, Reyer et Reber, Schumann — Wagner, avant tout, fichtre! — Liszt, Salvayre, Paladilhe, Chabrier, les Ricci, Verdi, Ponchielli, Boïto, Raff, Bramh's, Grieg et Tschaikowsky!

N'oublions pas le « maître » Offenbach, nom d'un bleu!

Je laisse de côté les instrumentistes hors pair dont le dénombrement nous entraînerait trop loin. En outre, leurs noms sont familiers à la majorité des lecteurs.

En fait de comédiens, de chanteuses, de paillasses et de danseuses, on est, sous peine d'ignorance crasse, tenu d'énumérer — au minimum, pour les jeunes de nos jours — M^{me} Viardot et Thérésa, la Frezzolini et Yvette Guilbert, M^{me} Alboni et la Schneider, M^{me} Rose Caron et la Balthy; Frédéric Lemaître et Brasseur, Mounet-Sully et Gugusse; Carlotta Grisi et Mogador, la Cerrito et Camaldule, la Ferraris et Topinambour, Resita Mauri et Loïe Fuller.

Sauf quelques autres menues fonctions occasionnelles et supplémentaires, telles que le découpage et le service à table, l'entretien et le ramonage des poêles pendant l'hiver, c'est, ce nous semble, tout ce qu'on peut raisonnablement exiger, à l'heure actuelle, d'un journaliste provincial.

- Et cela se paie....??

— Ho! patience! nous avons encore un bout de chapelet à égrener avant d'arriver au marché. (A suivre.)

INFORMATIONS

La santé de M. Dupuy

Les nouvelles reçues du président du conseil sont excellentes, et l'on peut considérer aujourd'hui sa convalescence même comme terminée. Néanmoins, M. Charles Dupuy ne viendra pas à Paris le 30 pour assister au conseil des ministres, de sorte qu'il est possible qu'un autre conseil ait lieu le 45 septembre. Insultes au consul français à Fez

Le nouveau consul de France à Fez a été insulté par la foule dans cette ville. Cet incident a décidé le sultan à adresser une note aux puissances pour leur demander de ne faire aucune nomination consulaire à Fez, dans la crainte qu'elle ne donne lieu à des désordres.

Voyage princier

Le prince Henri d'Orléans, accompagné par M. Jean de Grandmaison, arrivera vers la fin de septembre à Saïgon.

Il se propose de se rendre au Tonkin en passant par le Cambodge et par l'intérieur du Siam.

M. Clémenceau délateur

La Justice dénonce à M. le ministre de la guerre un officier coupable d'avoir, dans une kermesse organisée pour la construction d'une église à Aix-les-Bains, vendu, en uniforme, des programmes et billets de tombola.

On ne voit pas trop comment, en aidant à une bonne œuvre, cet officier a pu compromettre la dignité de l'armée française.

En tout cas, on conviendra que mieux vaut quêter auprès des catholiques français pour une église qu'auprès d'un juif allemand pour son journal.

Un maire peu aimable

Malgré l'intervention du général Brugère, commandant du 8° corps d'armée, le maire de Beaune a refusé au 16° régiment de chasseurs à cheval les eaux de l'Aigue, en remplacement de celles de la Bouzaize, qu'on jugeait contaminées et ayant amené une épidémie de sièvre typhoïde au régiment.

Samedi matin, une dépêche du ministre de la guerre ordonne le départ des troupes pour le camp d'Avor, près Bourges, et fixe l'évacuation de la caserne à demain 28 août.

Exécution de l'abbé Bruneau

L'abbé Bruneau a dû être exécuté ce matin à Laval.

Assassinat d'un secrétaire de commissariat de police

Le secrétaire du commissaire de police de Menton a été assassiné bier matin.

Les écrevisses condamnées

A la suite de faits récents d'empoisonnement par les écrevisses, plusieurs assemblées départementales, d'accord avec le préfet, ont décidé l'interdiction de la pêche à l'écrevisse dans les ruisseaux soumis à un curage triennal.

Mais comme, d'autre part, le dessèchement complet produit par cette opération favorise l'enlèvement et la destruction des petites écrevisses, il a été décidé que, pendant le curage des cours d'eau, le colportage de ces crustacés sera interdit par les agents des ponts et chaussées et les représentants de la force publique.

M. Gaston Lesaulx a « écopé »

Une rencontre à l'épée a eu lieu avant-hier, an Vésinet, entre M. Georges d'Esparbès, rédacteur au Journal, et M. Gaston Lesaulx, rédacteur à l'Union républicaine de Fontainebleau. M. Gaston Lesaulx a été lègèrement blessé.

Le vol de poudre à Bezenet

Le vol de poudre comprimée aux mines de Bezenet, que nous avons annoncé avant-hier, est l'œuvre de compagnons anarchistes L'enquête faite par le parquet ne laisse pas de doute à cet égard. Le vol a été commis dans la nuit du mardi 24 au mercredi 22 août courant. Les malfaiteurs se sont introduits, en brisant la porte d'entrée, dans un petit bâtiment élevé dans la carrière du puits Cochin.

C'est dans cette construction que M. Dupeyrat, entrepreneur, faisait déposer les outils, nstensiles et les poudres employés pour l'exploitation de la carrière. Les voleurs ont emporté 11 kilos de poudre comprimée, soit 53 cartouches. Pour bien établir leurs intentions, il ont laissé cette inscription sur la porte du bâtiment : « Vive l'anarchie! Ils (sic) sauteront, les vaches 1 »

Papier rose!

Un manifeste anarchiste vient d'être mis en circulation à Londres. Il consiste en une centaine de lignes imprimées sur une grande feuille de papier rose, portant en tête les mots: « Mort aux juges! mort aux jurés! et signées « l'Initiative libre. »

La culotte de l'empereur d'Allemagne

Avant de partir pour l'île de Wight, l'Empereur, nomme colonel en chef du 1er régiment de dragons anglais, avait fait venir à Potsdam un des plus célèbres tailleurs de Londres pour lui confectionner son uniforme.

Or, cet uniforme comporte une culotte extrèmement collante, et comme deux jours avant la date fixée pour la grande revue d'Aldershot Guillaume II essayait, avec son impétuosité habituelle, de s'y introduire, ce précieux vêtement se fendit... au verso dans toute sa longueur.

Graud émoi dans l'entourage impérial. On mande en toute hâte, par dépêche, l'artiste londonnien, et l'aviso Fire-Queen reçoit l'ordre de chauffer dare dare pour le transporter de Portsmouth à Cowes.

Par malheur, l'aviso n'était pas disponible et il fallut affecter un torpilleur à ce service important. Bref, le tailleur arriva juste à temps pour réparer le dommage, et si bien que la malencontreuse culotte tint bon pendant les deux jours de manœuvres.

Comme pendant à la culotte de « noire » Dagobert, c'est assez réussi.

La guerre Sino-Japonaise. — Espions décapités

Toujours pas de nouvelles.

En revanche, nous apprenons que les Chinois pratiquent avec la plus grande énergie la chasse aux espions japonais. Ils en ontarrêté onze qui, après un jugement sommaire, ont été condamnés à la déportation.

A l'île Formose, les autorités se montrent encore plus sévères. On annonce, en effet, que ces jours derniers, une cinquantaine de Japonais, suspects d'espionnage, ont été arrêtés dans cette ville et décapités sans autre forme de procès.

Un grand malheur à Lyon

Un affreux malheur vient de frapper la famille Déchelette, le soir même du jour où, dans la chapelle de l'archevèché, à Lyon, Mer Couillé avait béni le mariage de M. Maurice Dechelette avec M11e Alice Gilardin, petite-fille de sen le président à la Cour.

Mue de Montbel, cousine-germaine du marié, se rendait à l'Exposition de la Tête-d'Or, en compagnie de son mari. Tous les deux étaient montés joyeusment sur le tramway électrique.

Ce véhicule, installé d'une façon provisoire, donne de fortes secousses aux tournants; un de ces heurts précipita Mme de Montbel sur le sol. On la releva évanouie; son état indiquait une forte lésion cérébrale.

Il ne restait d'autre ressource que la trépanation qui fut tentée, hélas i sans succès.

Avant-hier matin, en effet, l'infortunée jeune femme succombait.

Le choléra en Espagne

L'épidémie cholérique s'est développée dans la province de Cordoue d'une façon alarmante; cependant on ne pratique aucune désinfection et les autorités locales ne prennent ancune mesure pour entraver la pr pagation du mal. Il meurt chaque jour un gran I nombre de personnes dont les cadavres restent sans sépulture pendant plusieurs heures dans les maisons et qui sont transportés de nuit au cimetière, entassés snr des brancards. Il n'y a pas de médecins en nombre suffisant pour soigner les malades et beaucoup meurent sans avoir pris aucun remède.

Le grisou en Amérique

Une explosion s'est produite dans les mines de Gillerton (Pennsylvanie); 12 hommes sont ensevelis sous les décombres; on fait des efforts pour les secourir.

Une autre explosion de grison a eu lien avanthier dans les mines de Franklin (Etat de Washington).

Il y a trente-sept morts.

Incendie d'un hôtel à Berne

Avant-hier soir, le feu a éclaté au grand hôtel Victoria, situé sur le Beatenberg et dominant le lac de Thoune. Il a été entièrement détruit, ainsi que les dépendances environnantes. Des centaines d'étrangers ont été soudainement délogés et leurs bagages plus ou moins endommagés, mais il n'y a eu aucun accident de personne.

Un homme-autruche

On vient de découvrir un nouvel hommeautruche, cette fois dans un asile de fous. Le journal médical Lancet tient du docteur qui l'a soigné à Lancaster que le pauvre diable portait dans son estomac 492 clous de tout genre et de toute dimension, mais ayant en moyenne 2 pouces 1/2 de longueur, plus quelques crochets, un morceau de fil de laiton, des copeaux de bois, un bouton et une natte de cheveux, le tout pesant une livre dix onces.

L'extraction de ces différents objets, bien que fort difficile, a parfaitement réussi.

BULLETIN FINANCIER

25 août 1894. La semaine finit dans de bonnes conditions, mais sur nos rentes une fois les premier cours cotés on ne varie plus. On se recueille pour la liquidation.

Les places étrangères sont fermes.

Le 3 0/0 se négocie de 403.47 à 103.50. C'est un progrès sur hier, mais il y a peu de transactions.

Le Crédit Foncier est très ferme à 903.73. Nous retrouvons les autres sociétés de crédit au même cours qu'hier.

Le Suez est un peu hésitant à 2,872.50. Nos grands chemins sont un peu plus calmes surtout au comptant. Léger recul du

Les chemins orientaux sont à 346.23.

La Banque des Pays-Autrichiens est en nouvelle avance à 547.50. Nous avons prévu la hausse à 510 fr.

Hausse de l'Italien à 81.85 sur la baisse du change De gros rachats portent l'Exté-

Les fonds austro-hongrois sont bien tenus. En Banque, la Langlangte est demandée à 110.93.

> DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 27 Août

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

A STATE OF THE STA	Barometre.	Thermometr					
llier soir, à 5	h.	au-dessus	240				
Ce matin, à 8	h.	au-dessus	990				
Midi,	763 m/m	au-dessus	26e				
Hausse,	_D m/m	SALENIED DAY	166				
Baisse,	" m/m	etropic and					
Température i	ninima de la nuit	au-dessus	170				
		Territifi (1000) (ASSET					

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 24 août

La séance est ouverte à 4 heures moins 10, sous la présidence de M. de Maillé. Secrétaire, M. de La Bourdonnaye.

Dans son rapport, M. le Préfet fait connaître que la Chambre des députés et le Sénat ont successivement adopté le projet de loi présenté par le gouvernement pour la déclaration d'utilité publique du chemin de fer d'intérêt local de Cholet à Nantcs et de Chalonnes à Beaupréau.

Le Conseil donne acte de cette communication et souhaite que les travaux soient exécutés le plus rapidement possible.

Conformément à la demande de M. le Préset des Deux-Sèvres, la commission départementale est autorisée à nommer une délégation qui se joindra à celle du département des Deux-Sèvres pour étudier le projet des tramways à vapeur de Montreuil-Bellav à Parthenay.

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication sur les tramways de Saumur.

Le Conseil approuve les plans d'alignements des traverses des bourgs de la Membrolle, d'Ecuillé, de Saint-Quentin-en-Mauges, de Rou-Marson, d'Aviré, de Bolz, de Vernantes, de Vernoil et du village des Gauliers.

M. de Maillé fait proceder alors au vote pour la nomination de la commission départementale.

Ont été nommés : MM. Richon, de Rochebouët, général de Rochebouët, Grignon, Baron,

Le Conseil donne acte des conclusions de la communication de M. le Préfet sur les routes départementales, et vote le crédit de 43,036

Le rapport de M. l'agent-voyer en chef sur les opérations du service vicinal pendant l'année 1893 est adopté ainsi que différents crédits qu'il a demandé.

Le Conseil fixe comme suit le contingent du département pour 1895 des contributions di-

Contributions foncières des propriétés non bàties, 1,961,284.

Contribution personnelle mobilière, 763 mille 594.

Contribution des portes et fenêtres, 573,641.

Dans un rapport général sur les chemins de fer, M. le Préfet s'exprime assez longuement sur les lignes en exploitation, les contrôles, et la suite donnée aux vœux émis par le Conseil général à la session d'avril dernier.

Le Conseil renouvelle son vœu:

La longueur de la ligne ferrée d'Angers à Novant (y compris le raccordement avec la gare Saint-Lau I) étant de 65 kilomètres 764 mètres 25, les frais de contrôle, à raison de 40 francs par kilomètre, s'élèveront ponr l'année 4895 à 2,630 fr. 57.

La longueur de la ligne de Saumur à Cholet, d'après le projet définitif approuvé, est de 80 kilomètres 499 mètres 50. Les frais de contrôle, à 40 fr. par kilomètre, s'éléveront à 3,219 fr. 98.

La longueur de la ligne de Cholet à Nantes et de Beaupréau à Chalonnes, pour la partie située en Maine-et-Loire, est de 83 kilomètres 500, d'après l'avant-projet. Le cahier des charges contient des dispositions identiques à celles des cahiers des charges des deux autres lignes. Il y a lieu d'espérer que la déclaration d'atilité interviendra avant le 31 décembre 4894. La Compagnie concessionnaire aurait donc à verser, au 1er juin 1895, une somme de 3,340 fr.

Conformément à la demande de M. le Préfet, le Conseil vote ces trois sommes qui font un total de 9,490 fr. 55.

2,000 fr. sont également votés pour le chemin de fer d'intérêt local.

L'ajournement de la question sur le traité à passer pour l'occupation de la plate-forme de l'Etat, ligne d'Angers à Noyant, est prononcée et le Conseil est d'avis de ne pas donner suite

Feuilleton de « l'Echo Saumurois »

Par ROGER DOMBRE

Seconde partie

- Je croyais que entourée, adulée comme vous l'êtes, vous n'aviez qu'à choisir...
- Je ne choisis rien du tout, dit Gilberte presque avec colère. On demande souvent ma main à mon oncle parce qu'on sait que grace à sa générosité, je serai riche. Nous ne sommes pas pressés de nous séparer. J'ai refusé toute demande jusqu'à présent. Tons me déplaisent.
- Quoi 1 tous?
- Vous ne voyez donc pas que ces jeunes gens si empressés auprès de moi n'en veulent qu'à ma dot. Ils ne valent pas plus les uns que les autres; il n'y a pas un atome de raison sous leur chevelure soigneusement frisée. Vous en avez un échantillon sous les yeux et vons avez pu juger les hôtes de mon oncle. Cependant je ne les raille pas, je ne leur fais point trop mauvais visage parce que le monde étant pavé de ces ètres-là, il faudrait s'enfermer dans une île déserte pour leur échapper.

- Vos amies vous offrent-elles autant de ressource?

Gilberte fit une mone dédaigneuse.

- Mes amies? d'abord ce nom ne convient pas aux petites poupées fades qui m'entourent. « Qui a tronvé un ami a trouvé un trésor » dit quelque sainte écriture. Vous voyez qu'on se souvient un peu des grandes maximes, si l'on a oublié son catéchisme. Eh! bien, je n'ai jamais pu mettre la main sur le trésor en question. Je ne connais qu'une troupe de petites écervelèes qui ne revent que chiffons, bals, se jalousent entre elles et me jalousent bien certainement, et qui ne songent, comme elles l'ont vu faire à leurs mères, qu'à s'éclipser mutuellement. Elles me font toutes leurs confidences mais ne reçoivent pas les miennes.

Elle ajouta avec une nuance de mélancolie :

- J'avais une amie, une vraie alors, elle était bonne, simple et généreuse, elle avait des sentiments élevés, elle m'était bien supérieure : celle-là, elle est perdue pour moi et l'on n'en fait plus comme elle.
- Vous me paraissez bien prématurément misanthrope.
- Que voulez-vous? Je rencontre trop de vitains types, pas assez de beaux. Ne me pre-

nez pas pour une dédaigneuse : je ne me prise pas beaucoup plus haut que tous ceux dont je vous parle. Ensuite, je suis philosophe et je me dis qu'il faut prendre les humains tels qu'ils sont puisqu'il faut vivre avec eux.

- Eh bien, moi, je ne les vois pas tout à fait au même point de vue que vous et je suis plus indulgent qu'il ne semble.
- Vous ne coudoyez pas ceux que je coudoie, ou bien vous grandissez votre prochain à votre taille. D'après la peinture que vous m'en avez faite, je vois que votre intérieur, votre eutourage est l'élite des intérieurs de famille.
- Je connais beaucoup de gens dans le même cas que moi.

Gilberte reprit, timidement, après une pause:

- J'aimerais à connaître votre mère et vos sœurs. Je crois qu'elles m'attireraient infini-

Albéric Daltier sourit avec finesse:

- Notre vie très simple vous ennuierait bien vite. Nous préférons nos modestes plaisirs à ceux auxquels vous ètes habituée. Nous sommes gens paisibles que le monde n'ément guère, que son tourbillon n'emporte pas.
- Qu'importe l il y a dans l'existence d'au-

tres jouissances que le théâtre, le bal et les fètes de ce Paris si fou.

Ils continuèrent à causer ainsi. Gilberte se laisser aller à confesser, avec sa vie mondaine, ses pensées, à cœur ouvert, à cet homme qu'elle ne connaissait que d'hier et que probablement elle ne reverrait pas souvent.

Mais aussi il était si différent des autres l certes elle n'eût, pour un empire, dit la centième partie de ce qu'elle murmurait là, dans l'ombre du petit salon, aux gandins qu'hébergeait le toit hospitalier de M. Simiès.

M. Simies! ah! qu'il aurait ri s'il les eût écoutés tous les deux, et qu'il eût été surpris des théories que mademoiselle sa nièce cachait au fond de son petit cœur bizarre et indiscipliné !

Le crépuscule les enveloppait de sen ombre rosée, ils conversaient encore, elle allongée dans son fauteuil dont ses fines mains blanches tourmentaient machinalement les glands; lui correctement assis sur sa chaise, dans la tenue que garde un homme qui se respecte et respecte la semme avec laquelle il se trouve.

Une douce tiédeur tout embaumée régnait dans la pièce un peu obscure. Gilberte pensa qu'elle jouissait ainsi beaucoup plus que si

Noy fel, adol Chol tière U fection de C

Loir

ment de la AV raux l'ann No qui v de ca

tenan même frère, MM journ époqu Saum L'u de ca Babile

un de

son pa

Les

Saum arriva L'u clair g nies p porte reille . Tou la gar aiguill

Des

pour (

breux !

dont sa

La

au con y a gai merlan à la de le cive en pay d'Edou crême (du clos

lavande

elle ent pagnie, roules. Anim n'enten porte d entendi lons fra

> roses. Quan rité, on lète la n Albér Peu con le bras,

rires, c

Les n lui jetaji - E1 omme H voilà

er fleur * Not

Jonta le sé comp à la demande du Conseil général d'Indre-et-Loire à l'esset de prolonger la ligne d'Angers à Noyant jusqu'à Port-Boulet.

Les conclusions du rapport de M. le Préfet, sur la ligne de Saumur à Cholet, sont adoptées.

Le tracé définitif de la ligne de Saumur à Cholet est approuvé sur sa longueur tout entière.

Un crédit de 1,750 fr. est voté pour la réfection des caniveaux et trottoirs de la traverse de Cléré, et une somme de 350 fr. est également votée pour l'élargissement de la chaussée de la traverse du village de Mihervé.

Avant de se séparer, les conseillers généraux ont formé leur liste pour désigner, pour l'année 1895, le jury d'expropriation.

Les officiers serbes

Nous avons dit que les trois officiers serbes qui vont suivre les prochains cours de l'Ecole de cavalerie sont arrivés à Paris jeudi dernier.

M. Wittomire Christitch, qui est sous-lieutenant dans la garde royale, est reparti le jour même de son arrivée pour Fécamp avec son frère, qui est étudiant à Paris.

MM. Givoine Babitch et Andonowitch séjourneront à Paris jnsqu'au mois d'octobre, époque à laquelle ils se rendront à l'Ecole de Saumur.

L'un et l'autre sont officiers au 3° régiment de cavalerie. Le premier est le fils de M. Babitch, qui fut longtemps préfet de Nisch et un des hommes politiques les plus en vue de son pays.

Les officiers serbes ayant passé par l'Ecole de Saumur sont au nombre de huit—les derniers arrivants compris.

L'uniforme de la cavalerie serbe est bleu clair garni d'argent; culotte ronge, bottes vernies pour les officiers. La grande tenue comporte un schako, la petite une casquette pareille à celle de l'armée russe.

. Toute la cavalerie a le même uniforme, sauf la garde qui porte des brandebourgs et des aignillettes.

La Saint-Louis

Des seurs et des pétards dans chaque rue pour célébrer, vendredi soir, la fête des nombreux Louis, Louise et Louisette saumurois.

La corporation des ouvriers coiffeurs — dont saint Louis est le patron — était réunie au complet hier soir, hôtel de Londres. On y a gaiement savouré le potage Bressant, les merlans frits (huile antique), la raie préparée à la demi-Capoul, la noix de veau à l'anglaise, le civet de pattes de lapin, les haricots verts en papillottes, les dindonneaux aux enfants d'Edouard, la chicorée frisée au fer Lamb, la crème de fait d'iris, le gâteau saint Louis, Vin du clos Paulus et café arrosé d'eau-de-vie de lavande ambrée.

elle eût terminé sa journée, en bruyante compagnie, à chevaucher dans la poussière des routes

Animés qu'ils étaient dans leur causerie, ils n'entendirent pas rentrer la cavalcade. La porte du salon fut brusquement ouverte : on entendit un tapage assourdissant de petits talons frappant les dalles, de voix aiguës, de rires, de chansons ébauchées sur les lèvres roses.

Quand les yeux se furent habitués à l'obscurité, on fut fort surpris de trouver en tête à tête la malade et le séminariste.

Albéric se leva précipitamment et regarda un peu confus, les dames qui, leur longue jupe sur le bras, le considéraient d'un air railleur.

Les messieurs, bottés, la cravache à la main, lui jetaient des regards jaloux.

— Eh! eh! mon neven, ricana M. Simiès, vous allez bien! Je vous confie ma nièce comme au plus raisonnable des jeunes gens, et voilà que je vous trouve en train de lui conter fleurette.

» Nous te croyions dans ton lit, fillette, ajouta le caustique vieillard, ta migraine a passé comme par enchantement.

(A suivre.)

Une franche gaieté a régné pendant ce fraternel banquet, où M. Dolbeau, président de l'« Union des garçons coiffeurs de Saumur», a prononcé quelques paroles très goûtées de ses collègues.

La soirée s'est terminée par un charmant concert d'amateurs, après lequel les coiffenrs se sont séparés en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

UN BRAVE SERVITEUR

Le facteur Gauron, de Montreuil-Bellay, qui vient d'obtenir du ministre une médaille d'argent, a des états de services tels que l'on ne peut qu'approuver la distinction dont il vient d'être l'objet.

Né à Montreuil en 4834, Gauron fut incorporé au 84e de ligne. Il passa ensuite au 80e de ligne et fit avec ce régiment la campagne de Crimée. Il fut blessé à la cuisse d'un coup de baïonnette au siège de Sébastopol. Il fut décoré de la médaille de Crimée. Réformé en 4859 avec certificat de bonne con-luite, il entra dans l'administration des Postes à laquelle il n'a pas cessé d'appartenir depuis ce moment. Il obtint une première médaille il y a quelques années et enfin fut décoré ces jours derniers de la mé laille d'argent qu'il a réellement bien gagnée.

On a calculé qu'il avait fait 250,000 kilomètres dans sa vie.

De quoi user bien des paires de souliers.

L'orage du 24 août

Nouveaux détails

MARTIGNÉ-BRIAND. — M. Taugourdeau, propriétaire, a trois hectares de vigne à moitié détruits. Il évalue le dommage à 400 fr.

M. Marseau, propriéture an même lieu. 400 fr.

M. Gueffier, au Pied-Houd, commune de Martigné-Briand, estime à 4,500 fr. le dégât dont il est victime dans deux hectares de vigne et fruits

M. Frouin subit un dommage de 2,000 fr. pour trois hectares.

M^{me} Doussain fixe à 300 fr. son préjudice.

ALLONNES. — Vendredi, à 6 heures 4/2 du matin, au moment où M. l'abbé Vallée sonnait la première messe, la foudre tomba sur le clocher de l'église, brisa des vitres, endommagea et arrêta l'horloge. Puis, descendant à la nefelle fractura la serrure d'une armoire et réduisit en poudre trois statues de bois. Dans une autre armoire, elle se contenta de noircir une statue.

La perte, couverte par une assurançe, atteindra le chiffre de 1,200 fr., si l'horloge n'est pas réparable.

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES, LE THOUREIL, GENNES, TRÉVES-CUNAULT, LES ROSIERS, SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES. — L'Orage, qui s'étendait sur un espace de 12 kilomètres environ de longueur et de 4 kilomètres en largeur, s'est déclaré sur Saint-Georges-des-Sept-Voies, où les dégâts sont de peu d'importance. Puis, il gagna les autres communes plus haut désignées, hachant, saccageant les récoltes non relevées. Cinquante hectares d'avoine de printemps, trois cents hectares de vigne, deux cent cinquante hectares ensemencés en chanvre, betteravos, haricots et autres graines et plantés d'arbres fruitiers, ont été entièrement dévastés. Les vitres des maisons volaient en éclats.

Les pertes, estimées 150,000 fr., se décomposent ainsi :

Pour l'avoine, 10,000 fr.; pour la vigne, 95,000 fr.; pour les semences de chanvre, etc., 38,500 fr.; pour les arbres fruitiers, 6,000 fr.; dommages aux habitations, 600 fr.

Environ huit cents propriétaires sont atteints; et la majeure partie d'entre eux n'est pas assurée.

SECRÉ. — L'orage ici a été épouvantable; le tonnerre est tombé sur la ferme de Terquin, à Charancé, à 5 heures du matin. Deux chevaux ont été tués, une partie des bâtiments est brûlée, deux hommes de la ferme sont tombés évanouis, mais heureusement ils en ont été quittes pour la pour.

Loire-Inferieure. - L'ouragan de vendredi

motin a causé de ter: ibles ravages à Couëron et à Pornic

Nantes a été relativement épargné; le vent cependant était extrêmement violent à Saint-Félix. L'orage a remonté l'Endre, brisant les arbres sur son passage, dévastant les moissons, les champs de blé noir, etc. A Treillières, la grêle à tout haché: le blé noir qui était si beau, les arbres à fruit, les châtaignes, etc. De nombreuses branches d'arbres ont été arrachées.

Les maisons n'ont pas été épargnées, les vitres, les ardoises sont brisées.

Les grêlons étaient gros comme des œufs de poule, quelques-uns même plus gros. Les lièvres et les perdrix ont été tués dans les champs.

A Sucé, un tourbillon de vent a imprimé à l'eau de l'Erdre un mouvement giratoire très curieux et lancé une partie de l'eau sur les prairies voisines.

BRÉZÉ

Une dame bien almable

Le 19 août, dans la soirée, la femme Coutanceau rentrant chez elle avec son père, croisa sa voisine, M^{me} Réty, qui habite une cour commune entre les parties. Sans provocation, à brûle-pourpoint, la femme Réty traita le vieillard de voleur et de s.... Le mari intervenant déchira la blouse du bonhomme et lui pocha l'œil d'un fort coup de poing. La femme Coutanceau entraînait son père pour l'empêcher de riposter, quand la Réty lui meurtrit la figure à deux reprises avec un seau de fer qui coupa une arcade sourcilière.

La victime, après avoir fait médicalement constater sa blessure, porta plainte au parquet qui la renvoya aux gendarmes. Dans l'enquête ouverte sur ce fait, plusieurs témoins confirment le récit de la dame Coutanceau. Mais la Réty soutient mordicus qu'elle n'a fait que repousser son ennemie qui tentait de la battre et que, à la suite de cette légère poussée, la Coutanceau est tombée d'elle-même sur le rebord du seau; d'où la blessure dont la femme Réty se prétend complètement irresponsable.

L'Exposition d'Angers

Il y a actuellement 48,122 bons souscrits sur les 38,910, représentant 400,221 fr. Le nombre des souscripteurs est de 140.

Le *Patriote* annonce que le Conseil général a voté samedi une subvention de 5,000 fr. pour l'Exposition de 1895.

Les anarchistes Chevry et Meunier

Chevry et Meunier qui, on le sait, ont élé condamnés par la Cour d'assises de Maine-et-Loire, le premier à 5 ans de travaux forcés et le second à 7 ans de la même peine pour association de malfaiteurs, ont quitté seulement depuis quelques jours la prison d'Angers, se rendant aux travaux forcés.

Chevry, on s'en souvient, devait se marier avec sa concubine, mais il n'a pu réaliser son projet, M. le ministre n'a pas voulu donner son autorisation.

Les vois à Poitiers

De nombreux vols étant commis depuis quelque temps dans cette ville, des rondes de nuit sont organisées par la gendarmerie et la police.

L'une des dernières nuits, des cambrioleurs ont mis au pillage une maison inhabitée depuis quelques jours. Le propriétaire, mandé par télégramme, a constaté à son arrivée la disparition d'une centaine de bouteilles de vins fins.

État-civil de la ville de Saumur

Le 24. — André-Georges-Joseph Mémin, rue de Bordeaux. 64.

Le 25. — Raymond-Georges-Louis Coquereau, rue de l'Hôtel-Dieu, 5; — Augustine-Clémence Guillot, à l'Hospice.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Paul-Edmond Tallard, menuisier, et Philomène-Augustine Poirier, sans profession, tous deux à Saumur.

Euchariste-Félicien-Théodore Barreau, employé de commerce, et Joséphine-Maria Brunet, sans profession, tous deux à Saumur. Armand Dellac, maréchal des logis, moniteur d'escrime, et Joséphine-Léonie Boudier,

couturière, tous deux à Saumur.

Louis Bougreau, champagniseur, et MarieLouise Fournier, couturière, tous deux à Sau-

DÉCÈS

Le 26 août. — Maria Berge, couturière, 73 ans, célibataire, place Saint-Pierre.

Chronique Agricole

CULTURE DÉROBÉE DU NAVET

Malgré le mauvais temps qui, ces jours derniers, a fortement contrarié la moisson, les récoltes de céréales sont en général aujourd'hui rentrées en lieu sûr pour être soumises ensuite à l'opération du battage.

Voici donc une grande partie du domaine couverte de chaumes. Il peut se présenter deux cas dissérents :

1º Ou la céréale abritait de son ombrage une jeune prairie artificielle; alors, dans ce cas, il n'y a qu'à attendre le parfait développement de cette dernière.

2º Ou bien la céréale était seule, de sorte que le terrain se trouve libre, et cela jusqu'au printemps prochain, moment des ensemencements de plantes sarclées.

Les progrès de l'agriculture devant toujours tendre à exploiter le sol, dans le but de lui faire produire, le plus économiquement possible, la plus grande somme de matériaux utiles, il en résulte que nous devons tendre toujours à l'abaissement du prix de revient de nos récoltes.

Or, s'il est une plante trop peu connue et réalisant les conditions économiques nécessaires, c'est sans contredit le navet. Il a le grand avantage de pouvoir être semé en ce moment et de donner avant les grands froids un rendement en racines fourragères qui constituent une excellente alimentation pour nos animaux domestiques.

Le navet est cultivé depuis longtemps dans le Limousin et dans l'Auvergne, et chacun sait que ce qui a révolutionné la culture anglaise si persectionnée aujourd'hui, c'est l'entrée dans l'assolement du navet turneps.

Que l'on se hâte donc de pratiquer un déchaumage à la charrue, ou mieux encore, pour aller plus vite, à l'aide d'un scarificateur. La plante occupant le sol peu de temps, on ne la fume ordinairement pas: ce qui ne veut pas dire que le navet ne bénéficie pas des matières fertilisantes qu'on lui donne.

Le rendement est directement en rapport avec les engrais fournis, lesquels doivent être surtout des superphosphates, plus assimilables que les autres engrais phosphatés.

Il faut choisir de préférence un temps comme ces jours derniers, couvert et frais, pour opérer l'ensemencement, car, de cette façon, la germination a lieu aussiiôt, et cette rapidité ne permet pas à l'altise ou puce de terre de dévorer les jeunes plantes. Ces insectes bien connus, en effet, ne s'attaquent surtout qu'aux deux premières feuilles qui apparaissent à la levée.

Il convient donc d'aller vite.

La graine, qui devra être de bonne qualité, se répand à raison de 5 on 6 kilogrammes à l'hectare à la volée, et on enfonit par un hersage.

Des que le jeune plant a 4 ou 6 feuilles, il est bon de donner un hersage encore dans le but d'éclaicir les raves.

Comme pour la betterave, on facilitera beauconp le développement des racines en pratiquant des sarclages et des binages pendant qu'on distancera les plants de 0,25 à 0,30 en tous sens.

Les variétés les plus recommandables et que nous avons essayées au champ d'expérience d'Amboise sont :

4° Rave du Limousin ou rabioule, à racine sphérique ou pyriforme, grosse, à collet verdàtre, et sortant en partie hors de terre; assez tardive.

2º Raveld'Auvergne aplatie, blanche, légèrement côteléee, collet rouge; hátive.

A signaler encore le navet turneps d'Angleterre, à grand rendement, le navet du Palatinat. et le navet de Norfolk, qui sont des espèces très recommandables aussi.

L'arrachage des racines a lieu en novembre ou décembre, au fur et à mesure des besoins ; on bien on les conserve dans des silos.

Ce dernier mode ne réussit pas toujours, car le navet ne se conserve pas très bien, surtout des qu'il a été blesse par la pioche. Mieux vaut le faire consommer de suite et de prélérence anx vaches laitières, qui en tirent un excellent parti au point de vue de la quantité et de la qualité du lait produit.

En bonne moyenne, on peut compter sur un rendement de 12 à 15,000 kilog. de racines à l'hectare.

Si l'on veut faire sa graine soi-même, il faut conserver à l'arrachage les racines qui répondent le mieux aux caractères de la variété cultivée.

Après la coupe des feuilles, on les place dans du sable, en un endroit bien sain. Au printemps suivant, on les met en place à 1 m. de distance environ, et en juin-juillet on récolte les graines en coupant d'abord les tiges et en battant au fléau les fruits sur une bâche. Chaque pied-mère peut donner 100 à 150 grammes de graines, sur la qualité desquelles on peut compter.

CHARLES BACON.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Mai-Octobre 1894

Voyage d'excursion aux Plages de la Brelagne

Du 1er mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportent le parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée: 30 jours.

Prix des billets (aller et retour): 1re classe, 45 fr.; 2° classe, 36 fr.

Avis. -- Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commence à l'un quelconque des points du par-

La durée de validité pent être prolongée d'une, deux on trois pério les de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des billets complé nentaires du voyage d'excursion aux plages de Breta, ne, réduits de 40 0/0 sous condition d'un parcours minimum de 150 kilométres.

Ces billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR Séance du 26 Août 1894

Versements de 71 déposants (45 nouveaux)

Remboursements, 29,481 fr. 58 La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

BULL BE CHEEDS

BRISSAC, 23 août Froment, le double décalitre, 3 fr. - Seigle, 2 50. — Orge, 2 10. — Avoine hiver, 1 60; été, 1 50. — Foin, la charretée de 1,050 kil., 55 fr. — Paille, 25 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 fr. — Poulets (la couple), 4 50. — Oies, 10 fr.—Vin rouge, la barrique, 70 fr. - Vin blane, la barrique, 100 fr.

LONGUÉ, 23 août

Froment, le double-décal., 3 20. - Segle, 2 40. — Orge, 2 20. — Avoine, 2 20. — Foin, les 4,050 kilos, 60 fr. — Paille, 45 fr. — Benrre, le 1/2 kil., » 90. — Poulets (la couple), 3 fr. — Œufs, la douzaine, » 80.

PRIX de l'heclolitre de froment et d'avoine en Maine-et-Loire

			FRO	MI	ENT		AVOINE					
Angers,	de	15	n n	à	n n	n n	de	11	D	à	D	
Saumur,	de	14	25	à	n n	n n	de	10	50	à	U	. 0 4
Cholet,	de	15	25	à)) D	n))	de	9	D 4	à)) b)	b D
Baugé,	de	15	9 9	à	» »	nυ	de	10	50	à	11	n u
Segré,	de	14	50	à	n n	n n	de	11	9 »	å	3 .0	20 D
Beaupréau,	de	15	n	à	n n	9 9	de	11	1) I)	à	n b	n u
Montfaucon,	de	14	75	à	»a)) 1)	de	11	n n	à	ע מ	» n
Montrevault,	de	15	D	à	D D	D D	de	9)) n	à	n n))))
Chemillé,	de	15	50	å	n n	n n	de	9	25	à	00	33 B
Champtoceaux,	de	15	9	à	n n	nn	de	10.	25	à	n »	1) 1
St-Florent-le-Vieil,	de	15	-))	à	0 0) n	de	10	50	à	n n	n n
Vihiers,	de	15	,	ă	n n	p p	de	9))))	à	0 0	n n
Brissac,	de	15	50	à)) 1)	D D	de	10	75	à	p n	n ((
Chalonnes,	de	15	»	à) D	n n	de	10	50	à	0.0	0 0
Doué,	de	14	5.0	à	00	n n	de	- 9	0 0	à	9	50

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Marché de Saumur du Samedi 25 Aont.

roment-commerce,	Boruf 1 60, vache, kil.	1 80
l'hectolitre	14 50 Venu —	2 20
id. halle (moyenne)	14 05 Mouton —	2 10
léteil — —	11 Porc	2 _
Seigle —	8 Poulets la couple	$\overline{3}$ 75
)rge —	- Dindonneaux -	9 -
Avoine —	8 — Canards	4 50
Sarrasin	10 — Oies —	9 —
laricots blancs —	32 - Beurre le kilog.	1 80
laricots rouges —	32 — Œufs la douzaine	» 95
Fèves —	Foin, la charcetée de	4 50
Noix —	780 kilog.	55 _
Châtaignes —	- Luzerne -	50 =
Sel les 100 kil.		35
Son —	15 — Paille 13 Huile de noix, 50 kil, Change for gradie	195
Pommes de terre,	Chanvre 150 qualité	120 -
la barrique,	14 — les 52 kilug. 500	10,040
Farine, la culasse de	id. 2ª	
157 kilog.	43 — id. 36 ——	
Pain 1re qual., le kil.	- Charbon de bois, les	1000m
id. 2e id. 0f. 30 »	- 100 kilog.	16
id. 3eid.0f. 28 »	- Charbon de terre	4 -
ia. 0 ia.01. 20 %	Charleton ne terre =	4
THE PARTY OF THE P		

Truis

pensa

premi

compl

tion éc

qui se

le jou

la pre royali:

si le je

pécuni

tion at moins

Du c'est p

publier

bon se

et les g

teurs c

vains,

tas de

geres (

nale e

bonne

mord

jusqu'a

Yous?

nous?

Nous a

dans r

princip

on n'es

ne chai

rain. N besoins

pour ce

en pour

nation

On you

n'abusir

conditio

amis, n

les ami

res: cor

relles o

et la Bo

de Paris

bre. Ce

votre re

Yous

plethore

Cours des Vins

Rouges. Souzay et environs la barrique 90 à 100

Cultural Sur													ш	100
Varrains.											Delta	90	à	100
Bourgueil							S.				_			
Restigné.					-		-0	,	10		41.1			
Chinon .		ď		٠	i		٠	÷	i	ì	du -			
							Bl	a	nc	N.	Int .			
Coteaux de	. 5	Sau	m	ur							la barrique	75	à	80
Ordinaires	, (env	ir	on	s d	e	Sai	ım	ur				å	75
Saint-Lége	r	et	en	vir	or	ıs.			1		_	70	à	75
Varrains e	1 1	env	rir	on	s.	10	١.				-	70	à	75
	Varrains, Bourgueil Restigné. Chinon Coteaux de Ordinaires Saint-Lége	Varrains Bourgueil . Restigné Chinon	Varrains, Bourgueil Restigné Chinon	Varrains Bourgueil Restigné Chinon Coteaux de Saum Ordinaires, envir Saint-Léger et en	Varrains Bourgueil Restigné Chinon Coteaux de Saumur Ordinaires, environs Saint-Léger et envir	Varrains	Varrains	Varrains. Bourgueil Restigné. Chinon Coteaux de Saumur Ordinaires, environs de Sau Saint-Léger et environs.	Varrains. Bourgueil Restigné. Chinon Coteaux de Saumur Ordinaires, environs de Saum Saint-Léger et environs.	Varrains. Bourgueil Restigné. Chinon Blanc Coteaux de Saumur Ordinaires, environs de Saumur Saint-Léger et environs.	Varrains. Bourgueil Restigné. Chinon Blance Coteaux de Saumur Ordinaires, environs de Saumur Saint-Léger et environs.	Blancs. Coteaux de Saumur , la barrique Ordinaires, environs de Saumur	Varrains — 90 Bourgueil — 100 Restigné — 100 Chinon — 80 Blancs Coteaux de Saumur Totalinaires, environs de Saumur Totalin	Varrains

Le Puy-Notre-Dame et environs .

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre (. 35, la pièce (225 litres) (125 litres) Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 1 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés 26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation) Montpellier, 45 — 1.75

Tribunal de Commerce de Saumur

Faillite Talluchet

Par jugement en date du 24 août 1894, le Tribunal de com-merce de Saumur a déclaré les créanciers de la faillite de Talluchet, ancien chapelier à Montreuil-Bellay, en état d'union.

Le Greffier, Moron.

Tribunal de Commerce de Saumur

Liquidation judiciaire Bloudeau

Par jugement en date du 24 août 1894, le Tribunal de commerce de Sanmur a déclaré les opérations de la liquidation judiciaire de Bloudeau, ancien épicier à Saumor, closes pour insuffisance

Le Greffier. Moron.

Etude de Me MARCOMBRE, huissier à Saumur.

Vente Mobilière

Aux enchères publiques

Par suite de saisie-exécution

Le Jeudi 30 Août courant, à une heure du soir, au domicile des époux PIVOT-GALLE, magchands, demeurant à Turquant, il sera procedé, par le ministère de M' MAR-COMBRE, hurssier à Sanmur, à la vente aux enchères publiques des menbles et objets mobiliers saisis sur lesdits époux PIVOT.

ON YENDRA NOTAMMENT:

Tables, chaises, tabourets, verres, tasses à café, comptoir, balances et poids, articles d'épicerie et de mercerie, un billard avec queues et billes, hancs, linge, etc Environ 500 kilogrammes de

Environ deux cents bouteilles de vin blanc, un fût d'eau-de-vie, vermouth, cognac, environ vingt-cinq

bouteilles de liqueurs assorties. Quantité d'autres bons objets. Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE Carrioleanglaise

S'adresser 85, rue d'Orléans, chez M. E. THIFFOINE.

Lacteïne française

Engri, hygiène des animaux de ferme, chez M. E. HUBERT, vins et liqueurs, épicerie, 60, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au burean du journal.

A LOUEB Maison confortable Eau et Gaz

S'adresser rue Daille, 15.

A VENDRE

Un CHIEN courant excellent

Quatre ans.

S'adresser au garde de M. le baron Le Pelletier, château de Salvert.

N DEMANDE un bon jardinier Uet connaissant bien la taille des arbres pour le 1 roctobre prochain.

S'adresser au burcau du journal.

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Conserves pour la Chasse, en Boites à ouverture facile

Galantines de volailles. Confit d'oie, de dinde ou de canard.

Poulet à la gelée. Tripes mode de Caen. 75, 1 20 et 2 25 Saucisses Rossini, Tète de veau. Conserves à réchaud (toutes les sortes)

90 et 1 50 | Crème foie gras truffée, 75, 1 10, 2 25 canard. | Pâtês foie gras truffés, 95, 1 90 à 4 50 1 90 à 4 90 Manvieltes au foie gras, 2 25 et 3 25 Andouillettes truffées,

95, 150 et 290 | SALMIS : Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.

Fromages en boîtes : Pont-Lévêque, Camembert et Fin de siècle Flacons de poches : Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

CHAUVEAU

PRIMEURS (reception tous les jours)

CANTALOUPS, Abricots, Prunes Reine-Claude, Pêches, Amandes vertes, Concombres, Aubergines, etc. Eau-de-vie blanche pour fruits

depuis 1 fr. 50. Beaux Raisins Chasselas très murs, le 1/2 kil. 0 f. 90

A SAINTE - GENEVIÈVE

Capisseries Artistiques

BRODERIES

M" NOEL & BOUIN SAUMUR - 8, rue du Puits-Neuf, 8 - SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

27, Rue d'Orléans, 27, SAUM

Vêtements complets sur mesure Tissus dernière Nouveauté

35 FRANCS

Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS CARTES D'ADRESSES ETIQUETTES PARCHEMIN Pr ENVOIS TÈTES DE LETTRES CIRCULAIRES - ENVELOPPES AVIS DE TRAITES - MANDATS REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS REGISTRES

FAIRE-PART NAISSANCE CARTES DE VISITE AFFICHES — PROSPECTUS PROGRAMMES Pr FÈTES & SOIRÉES PRIX-COURANTS MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur - 1894 -

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRY,

brent, o Gals; L toples le

Provise h palee, Mois! (